



Pact'Alim porte la voix des PME & ETI françaises de l'alimentation. Les plus de 3 000 PME et ETI représentent 57% du chiffre d'affaires (112 milliards) et 64% de l'emploi (286 000 salariés) de l'industrie alimentaire. Au cœur de l'alimentation quotidienne des Français et premier débouché de l'agriculture et de la pêche, ces entreprises jouent un rôle essentiel dans la souveraineté alimentaire et sont les fers de lance des transitions alimentaires et écologiques.

Contact :
solene.chambard@pactalim.fr

Le point de vue de Pact'Alim sur les documents de la 3^{ème} Stratégie Nationale Bas Carbone soumis à la concertation

EN BREF

Face au double impératif de souveraineté alimentaire et de lutte contre le changement climatique, décarboner l'activité des PME et ETI du secteur agroalimentaire n'a jamais été aussi essentiel. Le contexte climatique, économique et géopolitique contraint les entreprises alimentaires à redéfinir leurs activités pour opérer de manière durable, en lien avec la Stratégie Nationale Bas Carbone.

Pact'Alim contribue aux réflexions nationales et européennes en matière de développement durable et porte des projets collectifs à fort impact, comme l'**initiative « Décarbon'alim »** lancée en 2023.

Fort des apprentissages de cette initiative avec 2 promotions comprenant au total 16 PME-ETI alimentaires françaises, Pact'Alim a présenté le 9 octobre 2024 les **10 chantiers incontournables pour décarboner les industries alimentaires** :

Investir pour réduire l'empreinte des procédés de fabrication, **Engager** une démarche de sobriété énergétique, **Accompagner** l'évolution des pratiques agricoles, **Privilégier** lorsque possible les achats locaux et bas carbone, **Réduire** l'usage d'emballages à leurs fonctionnalités essentielles et favoriser l'éco-conception, **Optimiser** les flux logistiques, **Innover** pour développer des gammes de produits à plus faible impact carbone, **Diminuer** le gaspillage alimentaire à toutes les étapes, **Intégrer** le climat à la gouvernance et au management des entreprises, et **Repenser** le modèle d'affaire en intégrant pleinement les principes de l'économie circulaire.

En complément, a identifié un facteur de réussite clé pour la transition bas carbone : la **coopération entre différents acteurs** (collaborateurs, fournisseurs, clients, et pouvoirs publics).

Accompagnement des pratiques, Renforcement des incitations et Cohérence des politiques

Poursuite des soutiens pour les bilans carbone et les stratégies de décarbonation, et facilitation d'accès aux investissements

Nous souhaitons un soutien renforcé pour permettre à toutes les entreprises, en particulier les PME, d'accéder à des bilans carbone avec un accompagnement de qualité. Cette massification est primordiale pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre et identifier les leviers d'action efficaces. De par la complexité des méthodologies d'évaluation, les prestataires d'accompagnement devraient être évalués pour vérifier leur niveau et leur légitimité à réaliser ce travail d'expert, qui est structurant pour les entreprises et dont la qualité semble être très hétérogène selon les prestations.

L'industrie alimentaire a besoin d'un accompagnement financier et technique pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de décarbonation ambitieuses. Nous souhaitons que les pouvoirs publics maintiennent les subventions ciblées pour soutenir l'investissement dans des solutions bas carbone, que ce soit pour l'élaboration de stratégies d'atténuation mais aussi pour la modernisation des sites de production avec des technologies décarbonées. Les entreprises accompagnées dans le cadre de la démarche Décarbon'alim ont reconnu la qualité et la pertinence de la méthodologie *ACT pas à pas* pour déployer une stratégie de décarbonation ambitieuse. Les difficultés rencontrées actuellement par ces entreprises dans la mise en œuvre de leur stratégie de décarbonation sont plus liées aux délais de mise en place et aux capacités d'investissement ; fortement liés à leur santé économique et au dynamisme du marché, et les hausses de prix sur fond de crise, qui repoussent certaines actions. Il conviendrait également faciliter l'accès aux C2E, par l'élaboration d'une notice contenant une liste avec les obligés et contacts permettrait une prise de contact direct.

Le secteur alimentaire doit également pouvoir s'appuyer sur des compétences spécifiques pour réussir sa transition énergétique. Il est nécessaire de mettre en place de programmes de formation dédiés à la décarbonation, ainsi que des dispositifs facilitant l'accès aux investissements bas-carbone. L'éducation

et la formation continue des collaborateurs dans des métiers liés à la transition énergétique sont essentielles pour accompagner cette transformation.

Evolution des régimes alimentaires, allongement des rotations et diversification, souveraineté : les enjeux des filières fruits et légumes

L'un des enjeux majeurs de la décarbonation dans l'agriculture et l'alimentation réside dans l'évolution des régimes alimentaires. Nous soutenons l'objectif de promouvoir la consommation de fruits et légumes du Programme National Nutrition Santé (PNNS) ; cependant, pour inciter à des régimes alimentaires plus durables, il est nécessaire d'intensifier les actions de sensibilisation et d'éducation à la nutrition, en mettant en place des campagnes nationales de promotion des bienfaits des fruits et légumes. Le secteur alimentaire est prêt à collaborer avec les autorités publiques pour mettre en œuvre ces initiatives.

Les légumes et légumineuses destinées à la transformation sont des cultures de diversification pour les producteurs agricoles. A titre d'exemple, on estime qu'en moyenne, les légumes verts représentent 15% de la sole globale d'une exploitation et reviennent tous les 5 à 7 ans sur une parcelle. Soutenir le développement de la consommation de légumes transformés et la compétitivité des filières agro-industrielles a de fait un impact positif sur la diversification de l'agriculture française. Pour les agriculteurs ces cultures constituent une alternative agronomique pertinente et économiquement viable, alors que la majorité des surfaces font l'objet d'une contractualisation avec les industriels.

Le maintien de financement dédié au Plan de Souveraineté Fruits et Légumes dans le budget du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire est indispensable pour poursuivre le travail engagé sur les 4 axes visant à accompagner la transition agroécologique de nos filières et leur compétitivité.

1. Protection des cultures. La recherche d'alternatives à la protection des cultures reste une priorité de nos filières, et le maintien de l'effort financier, politique et humain du dispositif Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures doit être sanctuarisé pour accélérer l'identification de solutions.

2. Compétitivité, investissement, innovation. Au-delà des orientations identifiées pour l'amont agricole, la modernisation de nos outils industriels est essentielle pour préserver notre compétitivité face à nos concurrents européens, pour réussir la décarbonation et la transition de nos filières et de nos procédés (sobriété en eau, emballage, trieurs optiques...). A cet égard, la poursuite des travaux réalisés dans le cadre d'Horizon Agro 2040 avec développement d'un plan dédié à la transition des outils industriels sera central.

3. Innovation et recherche. La recherche et l'expérimentation constituent des leviers essentiels pour faire face aux défis agricoles et alimentaires de demain et offrir des réponses en matière de :

- Protection des cultures : Recherche d'alternatives et connaissances des bioagresseurs
- Changement climatique : Adaptation et atténuation
- Sélection et recherche variétale
- Réduction des intrants (eau, énergie, engrais azotés)
- Réduction de la pénibilité

4. Dynamisation de la consommation. Un soutien financier de l'Etat pour valoriser la consommation de fruits & légumes transformés, sur le modèle de l'opération légumineuse issue du Plan Protéines, pourrait constituer un levier d'incitation pour une communication collective d'ampleur.

Les pratiques à valoriser en soutien pour la préservation des sols

Nous saluons les initiatives visant à valoriser les effluents d'élevage dans une logique circulaire et bas carbone, notamment celles issues des exploitations agricoles et des sites de production alimentaires. Ces pratiques permettent également de prévenir le risque de sécheresse par la « fert-irrigation » (effluents liquides peu chargés) des parcelles. Le traitement et la valorisation des effluents, en particulier ceux provenant des stations d'industries autres qu'alimentaires ou urbaines, doivent être réalisés dans des conditions techniques et environnementales strictes pour garantir la sécurité sanitaire et environnementale de nos champs agricoles. Nous appelons à un dialogue constructif entre les acteurs agricoles, industriels et les autorités compétentes pour définir des solutions techniques adaptées et renforcer les exigences pour les pratiques à risque.

Nous soutenons également l'intégration de pratiques agricoles régénératives dans la stratégie nationale bas

carbone, en particulier celles permettant de préserver la structure du sol, améliorer la séquestration du carbone et favoriser la biodiversité. La reconnaissance de ces pratiques, associée à un cadre et des incitations financières, est indispensable pour encourager leur adoption à grande échelle. Nous souhaitons la mise en place référentiel commun pour encourager l'agriculture régénérative et garantir un accompagnement technique aux exploitants agricoles. La diversification, notamment via les légumineuses, et la couverture permanente des sols en privilégiant des espèces capables de capter le carbone, constituent des solutions pertinentes pour baisser les émissions des terres agricoles.

Réduction des pertes et du gaspillage alimentaire et valorisation des co-produits

Pact'Alim a publié un [guide](#) en avril 2023 (actuellement en cours de révision) avec le CTCPA et avec le soutien technique de l'ADEME, visant à accompagner les entreprises dans la mise en place de mesures de lutte contre le gaspillage alimentaires à l'étape de fabrication des denrées alimentaires. Le projet de SNBC 3 indique en effet que « tous les leviers seront mobilisés pour lutter contre le gaspillage alimentaire » ; néanmoins, seules 2 pistes sont mentionnées : le label anti-gaspillage, qui n'a pas encore été développé pour le secteur alimentaire, et la mobilisation de la restauration collective et des distributeurs. Pour autant, d'après l'ONU, la perte et le gaspillage de nourriture ont généré 8 à 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (UNEP, Food Waste Index Report, 2024), et la réduction du gaspillage alimentaire pourrait permettre de réduire de 3% l'ensemble des émissions nationales d'après l'ADEME. Au-delà du label anti-gaspillage, qui est très attendu pour la fabrication des produits alimentaires et pour lequel Pact'Alim est disposé à contribuer, d'autres leviers d'actions peuvent être identifiés et déployés. Les objectifs de réduction doivent ainsi être encouragés et accompagnés pour se matérialiser en mesures plus concrètes, que ce soit sous la forme d'outils, de partage de bonnes pratiques ou de subventions. La valorisation des co-produits est également un levier puissant de création de valeur, mais fait face à de nombreux défis pour trouver des débouchés pérennes. Des soutiens devraient être prévus pour aider à la structuration de ces filières et

permettre aux entreprises de progresser dans la valorisation des pertes et du gaspillage dès lors qu'ils sont réduits au maximum.

Combinaison des actions d'adaptation et d'atténuation au Changement Climatique

Pact'Alim soutient l'initiative ACT pas à pas pour accompagner les entreprises dans la mise en place d'une stratégie bas carbone. L'ACT initiative a également publié récemment un référentiel méthodologique pour l'adaptation au changement climatique : [ACT adaptation](#) (Version 2, Octobre 2023). Pact'Alim plaide pour la convergence des parcours d'adaptation et d'atténuation, vers une démarche ACT pas à pas combinée. Un parcours unique combinant ces deux dimensions permettra de renforcer la cohérence des actions et d'éviter les doublons administratifs. Cela permettrait aux entreprises d'adopter une approche globale et intégrée pour mieux anticiper et réduire les impacts du changement climatique, tout en s'adaptant aux changements matériels à venir.

Conclusion

Travaillant avec le vivant, le secteur alimentaire est depuis longtemps impliqué dans la diminution de ses impacts environnementaux. La souveraineté alimentaire étant cruciale pour la Nation, le secteur doit également se moderniser pour répondre aux enjeux sociaux-économiques actuels, tout en assurant sa transition environnementale. Fort de l'expérience de son programme collectif Décarbon'Alim, Pact'Alim propose de soutenir et renforcer les solutions identifiées permettant de décarboner le secteur, en cohérence avec d'autres politiques publiques. Par ailleurs convaincu que la réussite de cette transition bas carbone passera par la coopération, Pact'Alim appelle à une plus ample collaboration des maillons de la filière alimentaire pour relever ensemble les défis climatiques.

